

Un prix qui met les jeunes à l'honneur

par Valérie Hoffmeyer



Jacobus Macco et Lisa Trojano. Les lauréats du prix Evariste-Mertens 2016.

«**Les critères principaux : potentiel et justesse de la proposition.**»

Architecture et Paysage *Le prix Evariste-Mertens favorise l'accès au mandat pour les jeunes architectes-paysagistes. Les lauréats de l'édition 2016 aménageront une place dans la commune de Rapperswil-Jona à Saint-Gall.*

Décrocher la réalisation d'un jardin ou d'un espace public à moins de 35 ans? Une mission presque impossible pour de jeunes architectes-paysagistes fraîchement installés. Le manque d'expérience et de références de projets déjà réalisés entrave l'accès à la commande, publique ou privée. Surtout lorsque celle-ci est d'une certaine ampleur et lancée sous la forme d'un appel d'offres. La procédure de concours, une autre manière de décrocher du travail pour les bureaux d'architecture du paysage, est une institution très courue en Suisse car ouverte à tous. Elle met sur un pied d'égalité jeunes structures et agences confirmées. Le concours de projets régi par la norme 142 de la Société des ingénieurs et architectes (SIA) attire des agences de paysage de toute l'Europe et rend la compétition et les moyens à mettre en œuvre pour y participer toujours plus ardu.

Moins de 35 ans

Décerné par la Fédération suisse des architectes-paysagistes (FSAP), le prix Evariste-Mertens entend corriger cette situation en proposant un concours de paysage exclusivement réservé aux moins de 35 ans. Tous les deux ans, les organisateurs cherchent un partenaire, désireux de mettre un site à disposition, financer une partie de l'opération, tout en s'engageant à réaliser le projet lauréat avec ses auteurs. Cette année, c'est la commune de Rapperswil-Jona dans le canton de Saint-Gall qui a soumis le futur parc Grünfels aux idées des jeunes paysagistes.

Et c'est justement à ces jeunes professionnels, domiciliés en Suisse et diplômés d'une des deux écoles de paysage du pays (Genève ou Rapperswil) ou d'une autre académie reconnue, que s'adresse le défi. Hormis le critère de l'âge limite pour participer, le contexte du concours est allégé par rapport à un concours «normal». Par le choix du site et le programme en premier lieu, moins complexes que les problématiques soumises au concours ordinaire. Par les critères de jugement pour désigner le lauréat et les primés en second lieu, qui s'attachent d'abord à l'attitude du candidat envers son site, le potentiel et la justesse de sa proposition. Un parti simple et clair fait souvent la différence parmi les projets candidats, déposés sous le couvert de l'anonymat, levé après la désignation du lauréat. Le jury, composé des représentants du maître d'ouvrage et d'experts professionnels, compte aussi les gagnants de l'édition précédente. Pour l'institution partenaire, les coûts de la procédure sont allégés, grâce à une rémunération réduite des différents participants.

Un parmi dix-huit projets

Pour les jeunes architectes-paysagistes, le cadre est idéal pour tester leurs aptitudes en grandeur réelle. Et autant que possible en équipe pluridisciplinaire selon les enjeux du programme. L'édition 2016, qui a remis son prix en novembre, a porté sur l'aménagement du nouveau parc Grünfels à Rapperswil-Jona, un ancien domaine avec une forte composante végétale. Choisi parmi 18 propositions, le projet lauréat, signé Lisa Trojano et Jacobus Macco, présente un parti simple et clair: un grand espace laissé ouvert en prairie et pelouse, planté de quelques bouquets d'arbres, qui concentre les secteurs plus équipés, en tables, bancs, bassin, sur les bords du parc. Sa réalisation doit attendre la validation du crédit nécessaire aux travaux. ■

Un peu d'histoire

Evariste Mertens arrive des Pays-Bas à Genève à l'âge de 24 ans, en 1870, où il suit une formation d'horticulteur à l'école de Châtelaine, ancêtre du Centre horticole de Lullier. Il fonde sa propre entreprise de jardin à Schaffouse puis à Zurich, reprise par ses deux fils Walter et Oskar, et réalise nombre de jardins publics et privés, dans un style néo-classique. La Fédération suisse des architectes-paysagistes (FSAP), organe faïtier de la profession, est depositaire d'un legs Mertens, destiné à favoriser les jeunes professionnels du paysage. Elle organise à ce titre le concours qui porte son nom depuis 1988 et participe à hauteur de 20 000 francs à son financement. Quel sera le site de 2018? «Nous avons jusqu'ici souvent fait équipe avec des collectivités publiques, relève Peter Wullschleger, secrétaire général de la FSAP. Le prix Evariste-Mertens a l'avantage de la jeunesse, d'une certaine fraîcheur dans les propositions et coûte moins cher qu'une procédure ordinaire. Il pourrait avoir pour objet à l'avenir un jardin d'entreprise ou une opération de promotion privée. Les propositions sont les bienvenues!»